

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NOS  
LAS-0071 ET LAS-0072**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement a adopté à sa séance du 6 février 2012 les règlements suivants :

LAS-0071 Règlement autorisant un emprunt 1 700 000 \$ pour des travaux de réfection routière sur différentes rues de l'Arrondissement de LaSalle.

LAS-0072 Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour la réfection de l'éclairage sur différentes rues de l'Arrondissement de LaSalle

et que ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 23 février 2012.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date du 8 mars 2012.

DONNÉ À LASALLE, ce 8 mars 2012.

Chantal Gagnon  
Secrétaire d'arrondissement substitut

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS NOS.  
LAS-0071 AND LAS-0072**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Borough Council has adopted at its meeting held on February 6, 2012 the following bylaws:

LAS-0071 Bylaw authorizing a loan of 1 700 000 \$ for repairs of different streets in the Borough of LaSalle.

LAS-0072 Bylaw authorizing a loan of 100 000 \$ for repairs of the lighting system on various streets in the Borough of LaSalle.

and that the said bylaws has been approved by the ministre des *Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* on February 23, 2012.

These bylaws may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

These bylaws take effect as of March 8, 2012.

GIVEN AT LASALLE on March 8, 2012.

Chantal Gagnon  
*Secrétaire d'arrondissement substitut*